Bridge Club Hyères

mqs software

Compte-rendu Conseil d'administration du 12-07-2022

Ordre du jour

1) Le point sur la manifestation « Tournoi des bistrots »
2) Repas de fin d'année
3) Inscription au Forum des associations
4) Coût de la cotisation 2022-2023
5) Fonctionnement de l'école de bridge (exercice 2022-2023)
6) Proposition d'achat d'un TV écran géant
7) Changement des statuts

Présents : Dominique Bégou (DB), Cécile Hardy (CH), Françoise Bonneau (FB), Marie-Josée Roux (MJR), Christiane Garcia (CG), Yolande Philip (YP), Gérard Forestier (GF), Jean-Pierre Hardy (JPH), Claude Roux (CR), Robert Michel (RM), Michel Marquis (MM)

TOURNOI DES BISTROTS :
Les retours tant des participants que des bistrots apparaissent très satisfaisant et engagent à reconduire cette manifestation en 2023. Seule ombre au tableau : le bar Zébrano a eu une conduite déplorable et par conséquent ne sera pas retenu l'an prochain. DB indique que le bar Guillaume Tell s'est porté candidat pour 2023.
Coût effectif des frais d'arbitrage : 0.5k€ versé à M Defranchi et 2k€ versé à Patrick Chalard pour l'organisation des tables.
Il est décidé de reconduire cette manifestation l'an prochain avec comme date prévisionnelle 17-06-2023.
ATTENTION : les demandes de subventions doivent être faites très en amont de la manifestation (par exemple : novembre 2022 pour le Conseil Régional.

REPAS DE FIN D'ANNEE
Le restaurant retenu est celui du Forum du Casino.
La date est fixée au 20-09-2022
Le coût réel du repas est de 41,40€ net.
Le membres du club ne payeront que 35€. Le complément à 41,40€ est pris en charge par le club.
Les extérieurs payeront le coût réel du repas soit 41,40€
Les inscriptions ne seront valides qu'après le règlement du ou des repas.
Un document sera édité pour noter le choix du plat (viande ou poisson). L'apéritif, l'entrée et le dessert sont imposés.

INSCRIPTION AU FORUM DES ASSOCIATIONS
MM rédigera l'inscription au forum et communiquera les documents à la mairie. A noter que les inscriptions sont closes depuis le 30-06-2022 mais espérons que notre candidature sera acceptée.

COUT DE LA COTISATION POUR L'ANNEE 2022-2023

La fédération augmente le prix de la licence à 34€.
Notre cotisation interne pour 2022-2023 sera de 31€ pour les membres et de 30€ pour les « extérieurs ».
Compte tenu de la réserve financière probable d'environ 14k€ (à confirmer), le CA décide la reconduction inchangée des droits de table quotidiens à 3€ (hors tournois spéciaux Trophée du voyage, Octopus, etc…)

FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE DE BRIDGE POUR L'EXERCICE 2022-2023

La reprise des cours est prévue pour début octobre

	Séance	Enseignants	Coûts
1ère année	Lundi 18h	Maurice Courpron & Thierry Bridenne	gratuit
2ème année	Lundi 09h	Cécile Hardy	20€ / trim
Perfect. 2ème année	Mardi 18h	Dominique Begou	20€ / trim
3ième année	Jeudi 09h	Thierry Hubert	20€ / trim
Prépa ou Spé.	Jeudi 18h	Thierry Hubert	20€ / trim

La documentation est fournie moyennant 27€ pour l'année.
La cotisation au club est obligatoire pour suivre toute formation.
La licence fédération est offerte pour les élèves de 1ère année.

Des compétitions seront organisées chaque trimestre par la fédération. Se renseigner auprès de Robert Michel (RM) pour en connaître l'organisation précise.

PROPOSITION D'ACHAT D'UN TELEVISEUR ECRAN GEANT D'ENVIRON 1,95m

Pour améliorer la diffusion des informations au sein du club il est proposé de s'équiper d'un téléviseur écran géant pour permettre l'affichage vidéo des informations en boucle à l'image de nombreux établissements (restaurants, bars, SNCF, etc…) Cela dynamiserait notre club et rendrait plus attractif nos informations :
- tournois
- nouvelles décisions
- résultats de compétitions
- diffusion de matches
- etc..

Hormis quelques inconditionnels il est à noter que l'affichage papier est peu lu et guère attractif.
Notre club possède une image de modernité et une avance qu'il est indispensable de conserver :
- site informatique du club convivial
- cours de bridge par videoprojection
- paiement par carte bancaire
- et pourquoi pas un écran géant (coût estimé de l'investissement : 1,5k€)

CHANGEMENT DES STATUTS

La lourdeur de nos statuts actuels étant un frein pour l'évolution de l'activité de notre club, de nouveaux statuts seront proposés à une prochaine AG.